

METROPOLITAN REGION
**PROPOSED NETWORK
OF DEVELOPMENT**

FIRST PHASE ADDIS ABABA
AKAKI DEBRE ZEIT **1.3**

SCALE (1/50 000)

DEC.

LEGEND
TRANSPORTATION NETWORK

- Limited access road
- Other major roads
- Railway
- International airport

MAJOR LAND USES

- Concentration of mixed activities with major shops
- * Institutional
- X Industrial & Storage
- Railway yard & Storage
- Other special
- Recreation / Environmental
- R Cemetery
- C Site of historical or other tourist importance
- Proposed reservation for protective or recreational purposes

Sewage disposal in case of Debre Zeit Major Reservation subject to further study

le carré bleu

ISSN 0008-6878

1/79

Feuille internationale d'architecture
 Directeur : A. Schimmerling
 Rédaction et publicité :
 29, bd E. Quinet, Paris 14^e
 Comité de rédaction :
 E. Aujame • J.B. Bakema • G. Candilis •
 D. Cheron • D. Cresswell • J. Decap •
 P. Fouquey • Y. Schein • P. Nelson •
 P. Grosbois • L. Hervé • A. Josic •
 A. Schimmerling • Aulis Blomstedt •
 F. Lapiéd, B. Lassus, R. Le Caisne
 J.-C. Deshors • M. Duplay •

Collaborateurs :
 Roger Aujame, Elie Azagury, Sven Backstrom,
 Lennart Bergstrom, Giancarlo de Carlo,
 Eero Erikainen, Ralph Erskine,
 Sverre Fehn, Oscar Hansen, Reuben Lane,
 Henning Larsen, Sven Ivar Lind,
 Ake E. Lindquist, Charles Polonyi,
 Keijo Petaja, Reima Pietila, Michel Eyquem,
 Aarno Ruusuvuori, Jorn Utzon,
 A. Tzonis, Georg Varhelyi,
 Percy Johnson Marshall
 Massimo Pica Ciamarra

SOMMAIRE N° 1/79

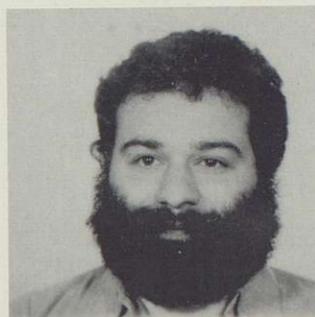
Construction de logements dans les pays en voie de développement par Charles Polonyi, architecte et urbaniste (Budapest).....	p. 1
Schéma de développement de l'aire métropolitaine d'Addis-Abeba (le même auteur)	p. 11
Vers une entité architecturale en Afrique du Nord par Jean-Paul Guez	p. 18
L'architecture du plus grand nombre, par Charles Polonyi.....	p. 21
English summary	p. 25
Bibliographie.....	p. 27

Abonnement : 80 F par an
 Le numéro : 20 F
 C.C.P. Paris 10.469-54 Z
 Etudiants : 10 F

Commission Paritaire N° 59350
 IMPRIMERIE DU CANNAU / MONTPELLIER

Le présent numéro se situe dans la série de ceux que nous consacrons périodiquement au thème des pays en voie de développement. A ce titre il fait suite à notre numéro 2/76 où notre collaborateur Roger AUJAME a donné un aperçu sur le logis dans le tiers monde ainsi que sur les perspectives ouvertes par la Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains. (Vancouver 1977). L'heure n'est pas encore — hélas — de dresser un bilan pratique de cette Conférence. Mais certains travaux sont en cours, de nouveaux développements en train d'être amorcés. Nous en rendons compte, dans le cadre de nos possibilités.

Ont collaboré au présent numéro :



Jean-Paul GUEZ (né en 1947 en Tunisie), Architecte DPLG et ancien élève de l'Ecole des Travaux Publics de Paris, a enseigné à l'Institut d' Art d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (73-75), a organisé un séminaire sur l'espace arabe à Madhia (Tunisie). Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (Construction Civile). Actuellement enseignant à l'Unité pédagogique d'architecture de Montpellier. Participe à plusieurs projets et réalisations touristiques en Tunisie

(village de vacances de Korba) et d'ensembles urbains en France (Centre commercial St-Paul à Marseille).



Charles POLONYI (né en 1928 en Hongrie) prend part aux travaux de reconstruction dans la région du lac Balaton en Hongrie du Sud (1956) puis au plan d'aménagement touristique de la zone. Participe entre 1963-1969 à l'organisation du premier cycle d'études en aménagement du territoire en Afrique Occidentale à l'université de Kumasi (Ghana). Directeur adjoint du département d'urbanisme de la municipalité de Budapest entre 1969-74. Participe en même temps à des missions

en Nigérie, notamment à la préparation d'un plan d'aménagement de la ville de Calabar, puis à des études d'ensembles résidentiels en Algérie. Conférencier à l'université de Nottingham, professeur invité à l'université Cornell en 1972, membre des Team X. Accomplit une mission au sein du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme d'Ethiopie, dans le cadre du programme d'assistance technique du gouvernement hongrois depuis 1974.

En couverture: plan d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Addis-Abeba (voir p. 11)

Construction de logements dans les pays en voie de développement.

Moins une population est homogène, plus il est difficile de résoudre les problèmes propres à la construction de logements sur la base de normes unitaires. Dans les pays en voie de développement les aspirations et les possibilités de solutions dépendent d'une série de facteurs :

- a/ les données climatiques,
- b/ le niveau de développement des couches sociales respectives,
- c/ la grandeur et le rang qu'occupe sur le plan hiérarchique- l'agglomération concernée,
- d/ les différences résultant des niveaux économiques des habitants.

La construction de logements devient la tâche de l'aménageur au moment du démarrage de l'urbanisation. La dépopulation des villages situés dans les forêts ou les savanes représente la première étape du "progrès" car les habitants s'établissent en bordure des voies de communication -la plupart du temps d'une façon illégale, où ils édifient des habitats précaires (bidonvilles), en récupérant les déchets de la vie urbaine pour utilisation en tant que matériaux de construction. Les personnes isolées qui peuvent se permettre de laisser leurs familles -pendant la période d'essai- au village, émigrent à l'intérieur des villes pour pouvoir être plus proches de leurs éventuels lieux d'embauche. De ce fait les zones centrales connaissent des phénomènes de congestion. On essaie de rendre les bâtiments existants aptes à accueillir le maximum d'habitants par division ou extension des logements. On atteint ainsi fréquemment des densités de 300-500 habitants à l'hectare dans des quartiers dits "mixtes" où l'on ne trouve généralement que des maisons à un seul niveau. C'est ici

que vit une grande partie de la population urbaine, en plein contraste entre le monde traditionnel et moderne, au milieu des têtes de pont de la civilisation industrielle, avec un niveau de vie proche du minimum vital.

Il faut remarquer à cet égard que ce type d'habitat convient justement aux chômeurs ou aux travailleurs occasionnels. La liquidation des quartiers insalubres ne peut favoriser les intérêts de la population qui y est établie, car le changement de résidence et l'émigration forcée équivalent à la priver de ses moyens de subsistance.

De ce fait, il vaut mieux essayer d'améliorer dans ces quartiers l'environnement physique que de procéder à des opérations de rénovation. L'entreprise en question pourrait être basée sur les points suivants :

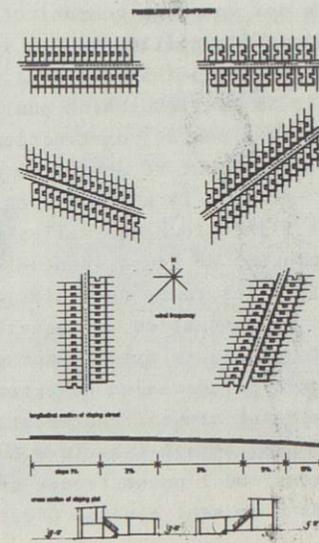
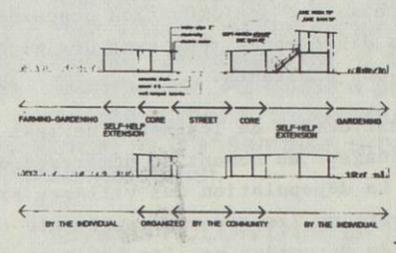
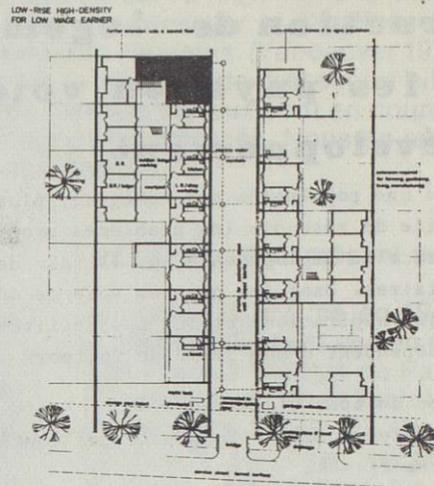
- a/ la réalisation d'un système d'adduction d'eau, mettant en même temps une fin à la pollution du sol,
- b/ la réalisation d'un système d'évacuation des eaux ménagères,
- c/ la construction de voies d'accès assurant la desserte de certains "blocs" ou groupements pour les pompiers ou les ambulances,
- d/ établissement du courant électrique pour assurer l'éclairage de la voirie et accessoirement celui des foyers,
- e/ l'organisation de la collecte et du transport des déchets,
- f/ l'utilisation des parcelles non encore construites pour des fins récréatives (terrains de jeux ou de sports) ou éventuellement pour des services publics,
- g/ étant donné que l'élimination d'usages non résidentiels aurait comme résultat d'alourdir les charges afférentes au transport de la population, il est recommandé de réduire les effets nocifs de ces activités sur l'environnement.

h/ organisation de concours concernant la plantation et l'entretien de plantes aux abords des habitations et le soin apporté à l'entretien des habitations (cour propre - habitation convenable). Il faut adopter le principe selon lequel l'habitant ou le groupe le plus efficace doit bénéficier de l'aide la plus substantielle de la part de la collectivité.

En ce qui concerne la satisfaction des besoins d'une population située à un degré supérieur, il faut choisir une solution appropriée parmi une gamme de possibilités déjà appréciable.

Un exemple caractéristique à cet égard est constitué par l'exemple de la fig. 1 qui peut être considéré comme un collectif rabattu sur un plan horizontal

Cet habitat est axé sur une rue réservée principalement aux piétons contenant les conduites d'évacuation des eaux ménagères et des eaux vanne et bordé de deux murs. Ces derniers abritent les installations électriques, l'éclairage public ainsi que les tuyaux d'adduction d'eau en matière plastique disposé sur le sommet du mur là où il n'existe aucun danger de gel il suffit de protéger ces tuyaux de l'écrasement par les voitures, des couteaux des gamins ou des dents des chèvres). Ces murs séparent le domaine public du domaine privé. Le côté "privé" des murs abrite des lieux pour la cuisson, un évier, un sanitaire. Chacune des unités peut s'agrandir pour contenir 3 pièces et l'aile disposée en arrière de la cour peut être prévue à 2 niveaux. Des ouvertures pratiquées dans le mur peuvent donner accès à des ateliers, boutiques ou similaires.

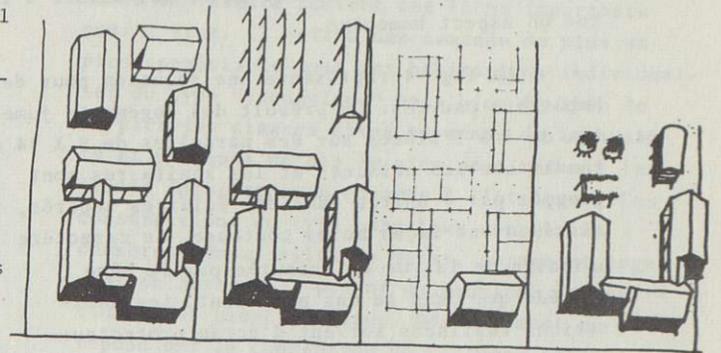


2

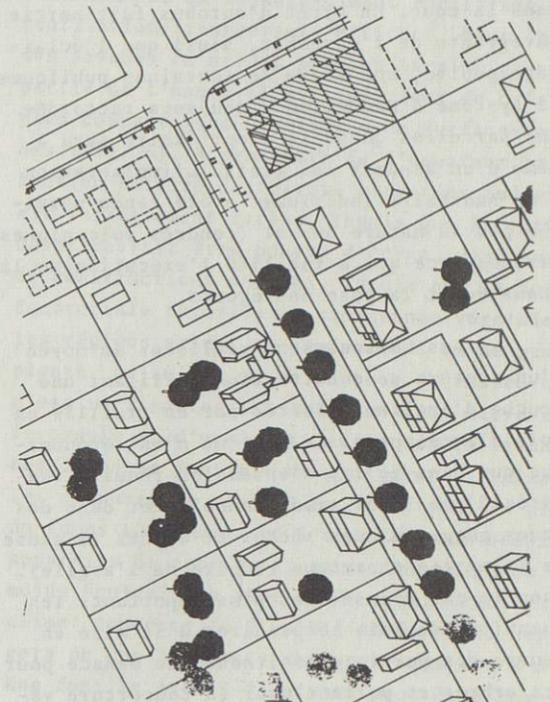
Si nous désirons intéresser les couches les plus défavorisées à la construction de logements, et plus particulièrement là où l'économie de marché permet la formation d'un capital individuel, on peut concevoir une solution où l'aménagement du terrain est confié à une entreprise spécialisée qui établit la division parcellaire et installe les lieux de cuisson, les sanitaires et les postes d'eau. Le propriétaire réalise dans un premier temps, par ses propres moyens, un logement de deux pièces, selon des normes préétablies. Il occupera l'une des pièces avec sa famille, tandis qu'il louera l'autre à un immigrant. Ceci lui permettra d'amortir les annuités de la dette contractée, tout en continuant à construire sa maison, qui pourrait contenir au maximum 8 pièces. (toujours partiellement louées). Le respect des règles de construction par le propriétaire pourrait être récompensé par une réduction de taxes ou d'impôts.

Dans un environnement rural et dans le cas de la construction d'ensembles réduits, l'emploi de techniques et de matériaux traditionnels apparaît comme judicieuse. La fig. 2 illustre le cas d'un lotissement destiné à des immigrants -paysans, commerçants, pêcheurs- ; les parcelles -identiques- permettent la réalisation d'unités de 2 à 14 pièces (l'appartement type de 2 pièces ne peut servir de modèle dans des contrées où on pratique la polygamie). Un système modulaire et l'obligation de réaliser la première étape confèrent un aspect équilibré à la rue tandis que les possibilités de l'extension sont quasiment illimitées du côté cour.

L'exemple de la fig. 3 propose un mode d'implantation pour une densité de 100 personnes /Ha composé de familles de 7 à 10 personnes. Le règlement de construction permet la division ul-



3

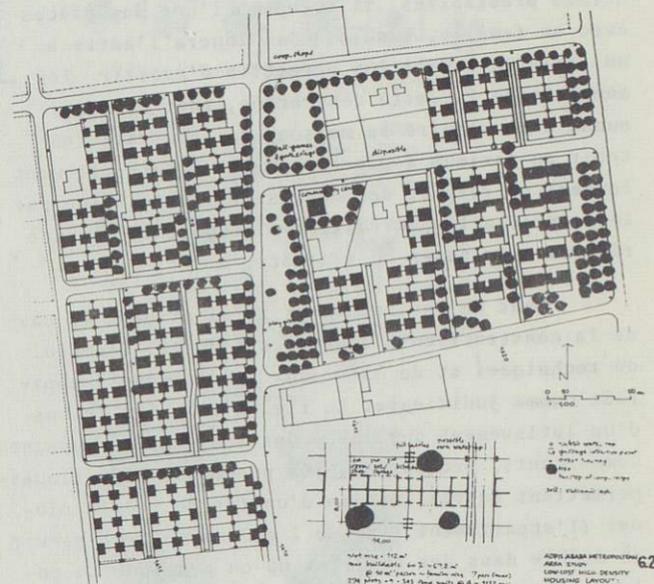


4

térieure de parcelles ; de ce fait la densité peut être maintenue pour le cas où la taille des familles diminuerait au cours de l'évolution sociale. La même obligation existe pour réaliser la première étape de construction ce qui assure à la rue un aspect homogène.

La fig. 4 représente une solution pour des habitants pauvres. On prévoit des logements jumelés de 1 à 3 pièces sur des parcelles de 8 X 14 m., tandis que les cuisines et les sanitaires sont groupés par 4 unités dans des édifices séparés, réalisés d'une façon moins coûteuse. Le caractère unitaire de la rue est assurée par le même procédé que dans le cas précédent. Les habitations réalisées servent d'écran protecteur pour les matériaux de construction déposés dans la cour. Un arrêt d'autobus fait partie intégrante de l'ensemble, ainsi que l'éclairage public, une série de fontaines publiques. Le système d'adduction d'eau sera raccordée aux parcelles quand le propriétaire sera à même d'en assumer les frais. L'implantation d'un sanitaire individuel a été rendu possible par la nature du sol (cendres volcaniques) circonstance qui a facilité l'exécution de la chaussée et la pose des égouts.

Les maisons sont réalisées au moyen d'un système de construction utilisant une couche d'argile renforcée par un treillis en bois d'eucalyptus. Ce système n'est économique que dans le cas d'ensembles réduits réalisés d'une façon traditionnelle et dans des zones géographiques sèches et arides (à cause de l'inertie thermique réduite de l'argile). Dans le cas d'ensembles plus importants les quantités de bois nécessaires à la mise en oeuvre des parois constituent une menace pour ces arbres et partant pour la couverture végétale du sol. La création d'une industrie du bâtiment à base de ciment apparait ainsi com-



me inévitable ; son développement est lié à l'application de technologies utilisées dans des centres de production importants. Aux chantiers de construction par contre on peut se servir de presses manuelles pour la fabrication des cairons et d'une façon générale il faut faire appel à des techniques basées sur une main d'oeuvre abondante, car la plupart des pays en voie de développement sont confrontés avec un taux de chômage considérable et l'industrie du bâtiment représente la meilleure transition entre les activités agricoles et les emplois industriels, (elle est également à préférer au service militaire). L'utilisation à tout prix des matériaux de construction traditionnelles et plus particulièrement au sein d'un environnement urbain est non seulement peu économique mais elle est nocive sur un plan de défense de l'environnement. Le matériau traditionnel authentique est celui qu'on peut trouver "sur place". A la montagne - la pierre, dans les zones forestières - le bois, dans les plaines - l'argile. L'équivalent de ce concept dans la grande ville est représenté par les déchets de la civilisation industrielle.

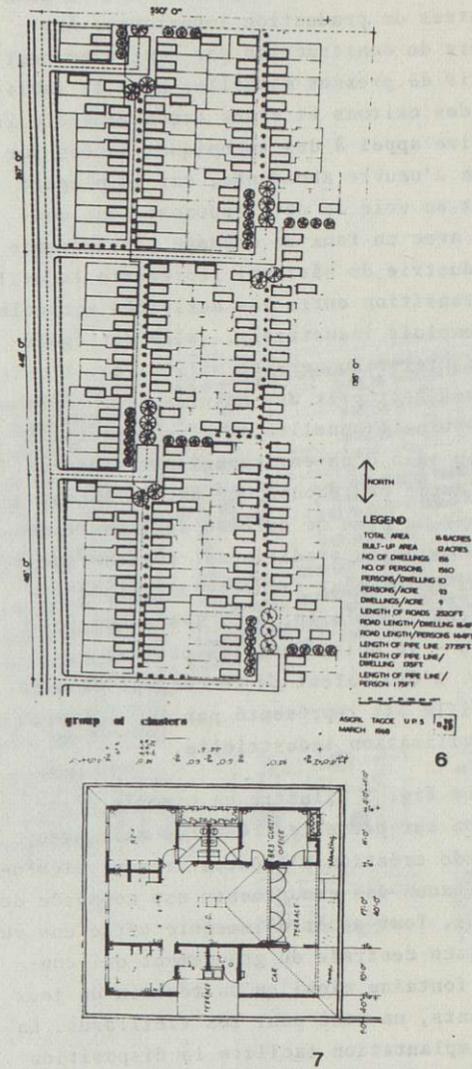
La fig. 5 illustre un exemple d'implantation sur parcelles réduites mais avec un souci de création d'espaces urbains élémentaires. Chacun des groupements est composée de 50 maisons. Tout accès d'immeuble offre une vue sur la place centrale du groupement qui contient la fontaine ainsi qu'un terrain de jeu pour enfants, un banc pour les vieillards. La forme d'implantation facilite la disposition des réseaux. En outre la forme allongée de la parcelle facilite une pose économique des canalisations et d'une façon générale de tous les réseaux.

Bien que la soi-disante "élite urbaine" ne constitue qu'une frange minime de la population, la satisfaction de leurs besoins représente souvent une tâche importante pour l'Etat. Il existe une demande de plus en plus appréciable pour des habitations individuelles du type "économique" mais bien équipée de la part des classes dites moyennes de la société et pourquoi ne pas le nier pour retenir les jeunes intellectuels éduqués à l'étranger. Ces constructions du type bungalows comprenant 3 chambres, deux salles de bains, garage et logement de personnel, posent un problème de conditionnement bio-climatique. Généralement on y répond par la conception de toitures légères en aluminium ou en amiante-ciment facilitant une ventilation transversale efficace. Dans la zone des savanes ou arides pendant la plus grande partie de l'année il est judicieux de créer un plan compact avec un minimum de surfaces externes (fig. 6). A proximité de l'équateur la protection solaire des parois orientées Sud et Nord est relativement facile, tandis que le côté Ouest devrait être pourvu d'écrans végétaux, ou de constructions annexes. Tandis que la zone équatoriale favorise la croissance végétale, dans les régions arides ou semi-arides on ne peut planter qu'au cas où on dispose de ressources d'eau suffisantes. La création d'un micro-climat favorable et d'une ventilation naturelle dans ces zones se justifie de plus pour la raison que les coupures de courant se produisent la plupart du temps aux heures où l'on a le plus besoin des appareils de conditionnement. Une exigence au moins équivalente avec celle ayant trait au micro-climat concerne la flexibilité du plan. Les usagers de ces logements changent tous les 2-3 ans. Une famille avec 2-3 enfants peut être remplacée par un célibataire (en mission) et vice-versa. La Fig. 7 indique l'utilisation des chambres pour bureau, réception, accueil.

Les conditions prédominantes dans les zones désertiques peuvent nous amener à nous inspirer de l'habitat traditionnel musulman avec ses demeures protégées d'épaisses murailles en argile ou en terre battue percée d'ouvertures minuscules, entourant une cour avec un jardin miniature traversée par un filet d'eau et pourvu de terrasses plantées.

Les cercles dirigeants, les clients bien pourvus de moyens financiers, la classe des officiels, les agences internationales savent généralement définir leurs besoins et dans ce cas la conception du plan s'avère pour l'architecte un jeu facile et agréable. La qualité de l'oeuvre est directement fonction du talent du concepteur. Parmi les exigences à satisfaire il faut également tenir compte des contraintes de sécurité et de défense contre d'éventuels agresseurs.

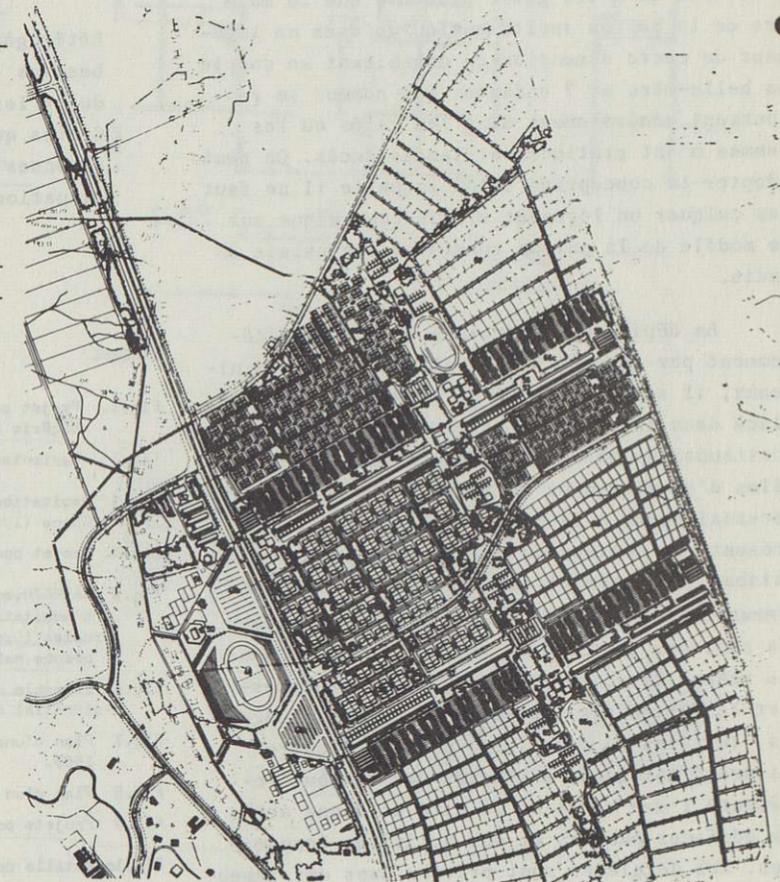
Les désavantages résultant de la construction d'habitations en hauteur dans les pays en voie de développement commencent à se manifester d'une façon de plus en plus marquante. Des exigences relatives à la structure complexe des bâtiments, l'approvisionnement en eau, la protection contre l'incendie, les problèmes de stationnement, les mesures de sécurité à respecter en cas de perturbations dans le fonctionnement des services techniques jusqu'à l'élimination des insectes, tout représente une série de coûts supplémentaires. D'autre part il est impossible de prévoir sur le terrain dont l'aménagement a été relativement cher, des jardins privatifs ou des cours. Les usagers qui ont souvent investi leur épargne dans la construction des logements, ne peuvent guère participer à son entretien ou aux réparations ultérieures. La réalisation de densités supérieures à celles appliquées dans le cas d'individuels "denses" n'est pas recommandable. Néanmoins l'application de cette formule peut s'avérer quelquefois nécessaire.



Le plan de situation illustré par la Fig. 8 montre des collectifs ACCRA (Ghana) où espaces semi-collectifs sont séparés du domaine public par un mur plein de 1,80 m. Ce mur percé réalisé en parpaings de béton laisse passer les courants d'air si nécessaires dans un climat chaud et humide et protège à la fois du bruit de la circulation adjacente. Les rez-de-chaussée des six blocs ont été laissés libres pour permettre le déroulement d'activités diverses - jeux, travaux ménagers etc. L'entrée en retraite des appartements par rapport au couloir extérieur assure un espace de transition entre le collectif et l'individuel. L'organisation du plan prend en compte la nécessité d'une ventilation transversale. Les conduites verticales traversent librement le cellier, disposé, pour des raisons acoustiques loin des chambres à coucher. L'orientation N-S étant équivalente dans cette zone le séjour et les chambres pourvues de loggias sont disposés face à face autour d'un espace "repos".

Les fig. 9 et 10, illustrent une solution adoptée à Sétif en Algérie. Il s'agissait de concevoir des appartements pouvant abriter un maximum de personnes sur une surface de 70 m² non compté le balcon et la loggia. 7 enfants ne sont guère rares dans une famille. Un bloc sanitaire pourvu de toilettes, W.C., salle de bains permet une utilisation simultanée. Un espace isolé de la loggia est prévu comme séchoir mais permet en même temps de recevoir un lit supplémentaire. La simplicité du plan favorise l'emploi de méthodes industrielles. La cage d'escalier est indépendante de la structure interne.

Le problème s'est posé de savoir s'il fallait prévoir une organisation interne adaptée aux traditions islamiques qui réserve à la femme un domaine à part au sein du logement où elle ne risque guère de rencontrer des étrangers.



A mon avis il ne faut pas attribuer trop d'importance à cette tradition dans le cas d'une urbanisation rapide. Au fur et à mesure que le rythme de l'immigration s'accélère, la volonté de garder les traditions de la société rurale s'affaiblit. Indépendamment cette circonstance il n'est guère probable que le maître de la maison invite quelqu'un dans un logement de cette dimension ou cohabitent un couple la belle-mère et 7 enfants. Les hommes se rencontrent généralement dans les cafés où les femmes n'ont pratiquement jamais accès. On peut adopter la conception selon laquelle il ne faut pas calquer un logement urbain économique sur le modèle de la maison rurale ou des palais de jadis.

En dépit des objections énoncées précédemment par rapport à l'habitat à plusieurs niveaux, il serait déplacé de réduire à néant sa place dans la ville. L'alignement indéfini des constructions basses avec leurs toitures en tôles d'aluminium ou en amiante-ciment aboutit nécessairement à la monotonie. La fig. 11 représente un secteur du plan d'aménagement de Calabar (au Nigéria). Le réseau des voies de communication répartit la ville en 24 secteurs. Ces secteurs sont reliés entre eux par un double réseau de voies piétonnes dont l'une dessert les principaux services éducatifs et écoles, terrains de sport, et cultes ; l'autre qui prend naissance à l'arrêt des autobus représente l'axe vital de la cité et donne accès aux édifices publics et aux activités économiques. Ces dernières sont prévues dans des immeubles à trois niveaux sur rez-de-chaussée, immeubles qui "marquent" le centre urbain. Aux étages on trouve des ateliers, bureaux, cabinets d'affaire et médicaux, logements pour les commer-

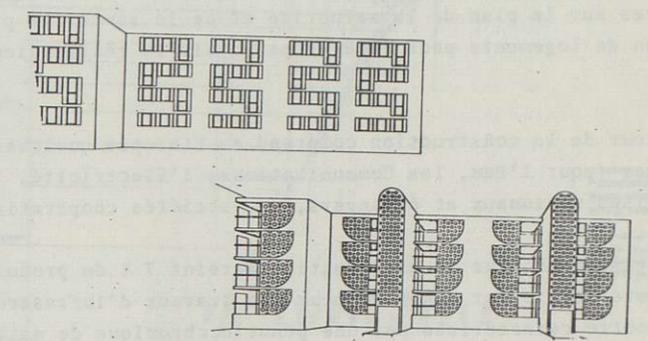
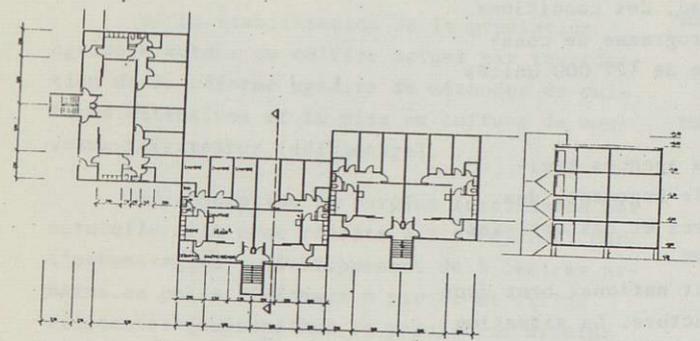
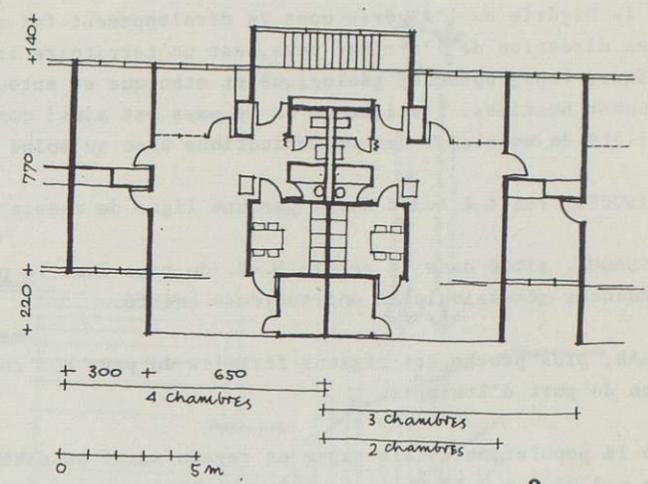
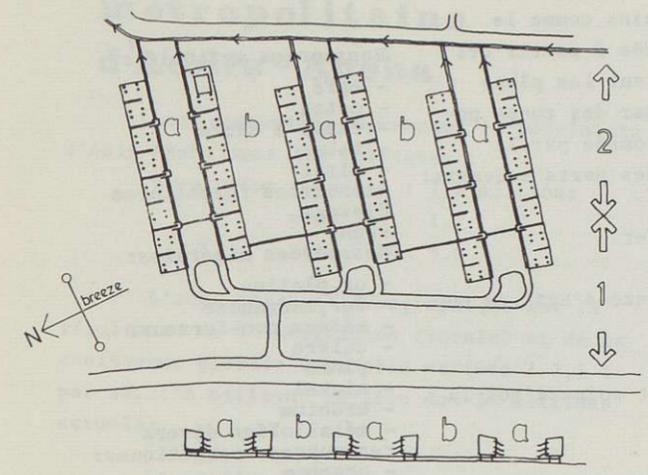
çants qui ont leurs boutiques à rez-de-chaussée, des cafés, restaurants, salles de réunion, alternant au rez-de-chaussée avec des espaces libres destinés aux nombreux figurants de la vie urbaine : vendeurs, crieurs, boutiquiers de circonstance.

La société africaine est une société hétérogène, en mutation. Malgré l'échelle des besoins -considérable il serait erroné de réduire les solutions à certains prototypes. Celles qu'on vient d'indiquer résultent de réponses données à des problèmes issus d'une situation et d'un contexte donné.-

CHARLES POLONYI

LEGENDE

- Fig.1. Projet pour habitations en bande continue (Calabar Nigérie 1969)
- Fig.2 Variantes du même principe d'implantation
- Fig.3 Habitations conçues pour une agglomération rurale au Ghana (1969)
- Fig.4. Projet pour un village en Nigérie (1975)
- Fig.5 NAZRETH, agglomération satellite d'Addis-Abeba. Unité d'habitation en voie de réalisation en maisons quadruples (Organisation de Coopération Economique Européenne, maître d'ouvrage) 1978
- Fig.6 Ensemble d'habitations prévues pour un quartier résidentiel de l'Université de Kumasi (Ghana).
- Fig.7 Plan d'une maison individuelle "flexible" (Ghana - 1969).
- Fig.8 Plan d'un secteur urbain à Calabar (Nigérie 1969)
- Fig.9 Projets pour un habitat collectif à Setif (Algérie)
- Fig.10 Détails de l'implantation et des plans d'étage.



L'Ethiopie, à la différence d'un certain nombre d'états africains comme le Ghana, la Nigérie ou l'Algérie dont le développement fut amorcée à partir des ports en direction de l'arrière pays, est un territoire isolé sur les plans climatique, topographique, géologique et ethnique et entouré par des zones politiquement hostiles. L'existence de ce pays est ainsi conditionnée par la possibilité de maintenir des communications avec au moins un des ports suivants:

- (1) DJIBOUTI, relié à Addis Abeba par une ligne de chemin de fer
- (2) MASSAOUA, situé dans la partie N.-E. du pays dans la province d'Eythrée où des tendances sécessionnistes ont toujours existé.
- (3) ASSAB, plus proche des régions fertiles du pays qui remplit aujourd'hui la fonction de port d'Ethiopie.

75 % de la population totale gagne un revenu situé au dessous de 100 Birr (1 Birr = 2,08 \$ = 0,48 Frs). Le chômage atteignait en 1970 : 15,5 % de la population.

Les zones urbaines sont caractérisées par un tissu anarchique, la pénurie d'abris convenables, l'absence de systèmes d'adduction d'eau, des conditions précaires sur le plan de la salubrité et de la santé. Le programme de construction de logements pour 1978-83 prévoyait la réalisation de 127 000 unités /année.

Le secteur de la construction comprend en Ethiopie quelques agences semi-autonomes (pour l'Eau, les Communications, l'Electricité, le Logement) des entreprises nationaux et étrangers, des sociétés coopératives et des artisans.

L'investissement dans la construction atteint 7 % du produit national brut dont la majeure partie est dépensée pour des travaux d'infrastructure. La situation est en outre caractérisée par une pénurie chronique de matériaux de base : le ciment, le bois, de main d'oeuvre qualifiée, les données de la situation politique et sociale liées à la Révolution et à la guerre de l'Ogaden et la sécession érythréenne.

Ressources agricoles:

- café
- coton
- canne à sucre
- tabac
- sisal

Ressources forestières

Elevage
Pêche

Ressources minérales:

- or, platine
 - fer, manganèse
 - métaux non-ferreux:
 - cuivre
 - plomb
 - nickel
 - uranium
 - métalloïdes divers
- ressources énergétiques:
- charbon
 - hydrocarbures (possible)
 - hydro-électriques
- ressources touristiques:
- sites, architectures
 - sports nautiques

+ (Carte p. 13).

Proposition pour un schéma de développement de l'aire métropolitaine d'Addis - Abeba .

Les prévisions concernant la population d'Addis-Abeba sont les suivantes :

population actuelle : 1,2 millions
vers 81 : 1,7 "
vers 2000: 6,6 "

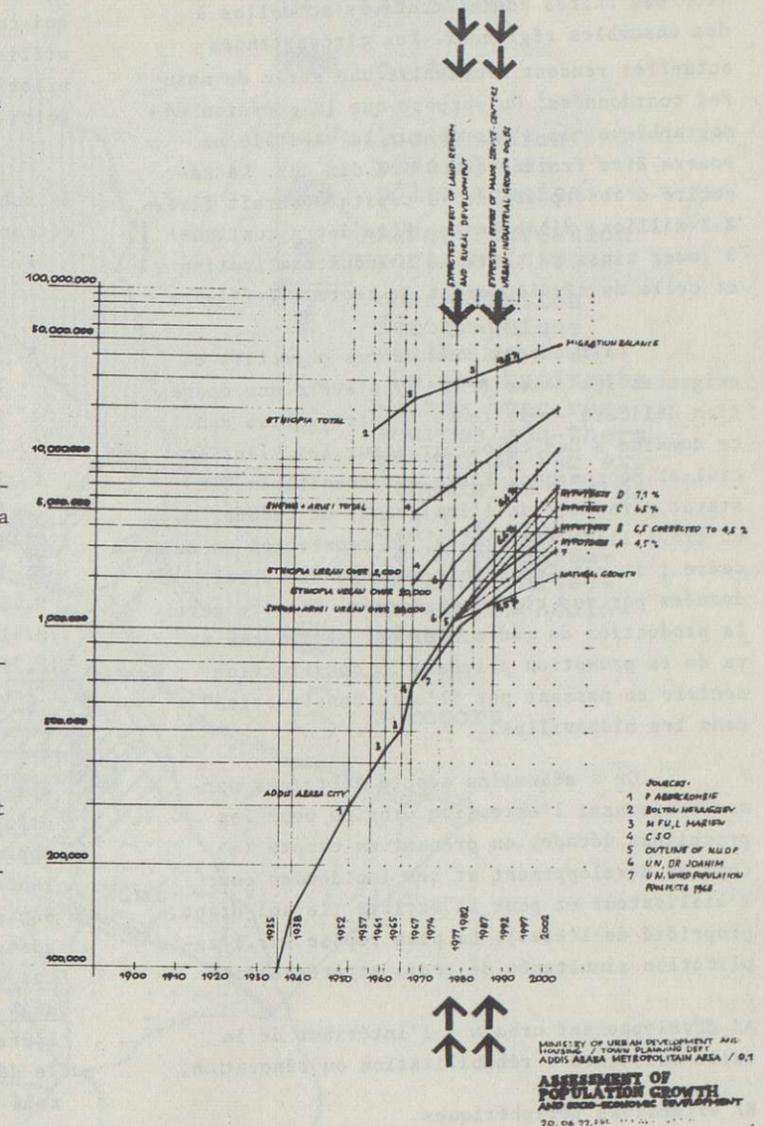
L'accroissement démographique est la résultante de l'immigration (rurale) et de la croissance globale naturelle estimée à 2,5 % par an. (56 millions au lieu des 30 millions actuels).

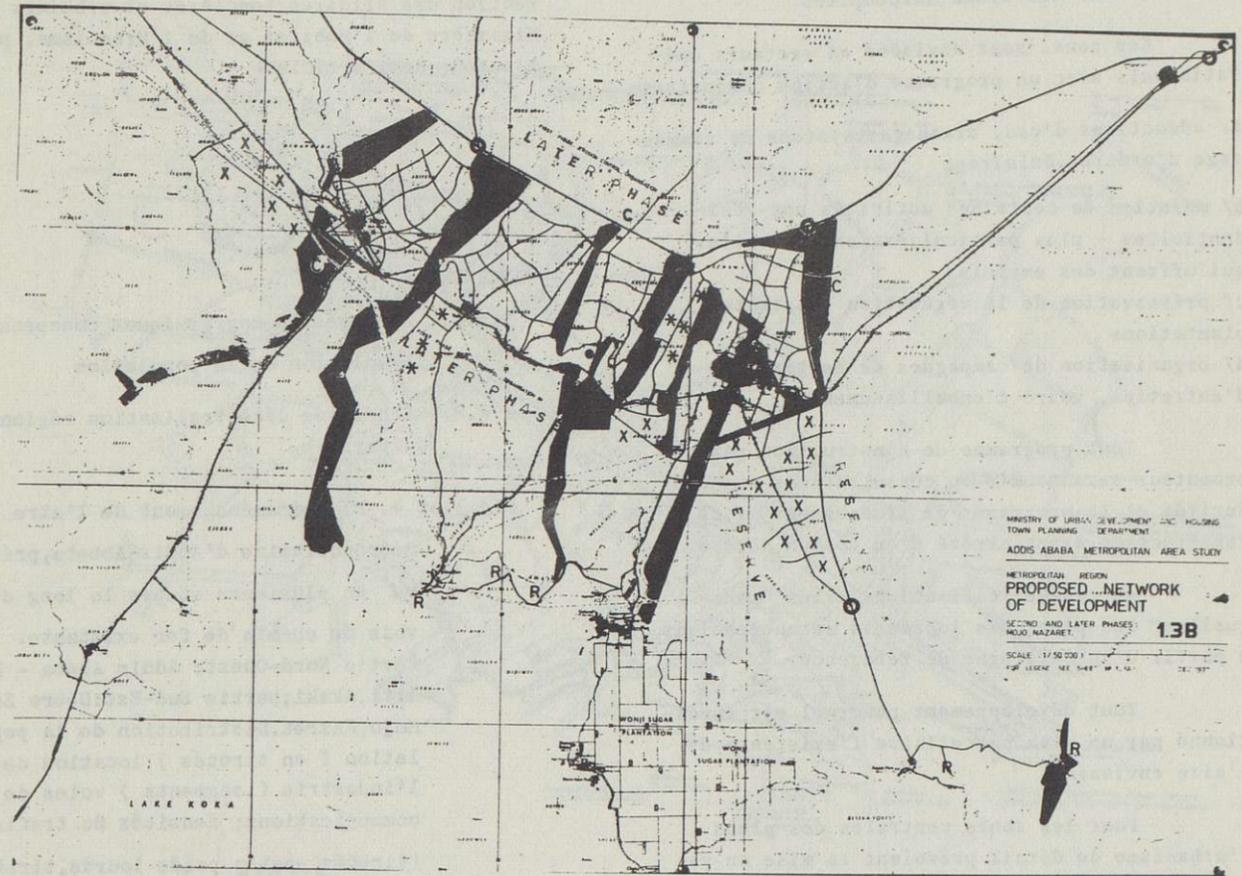
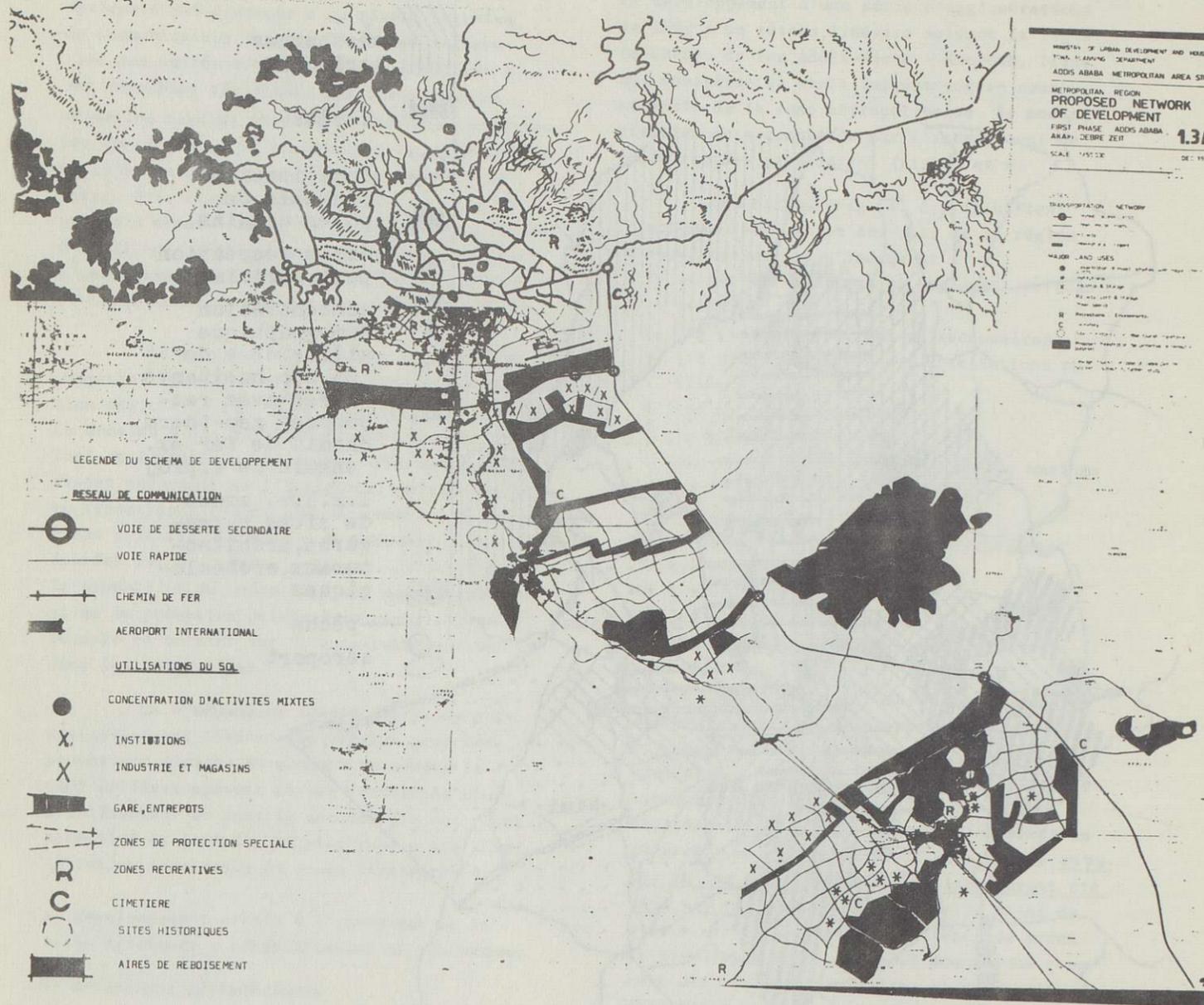
Le chiffre indiqué plus haut dépasse évidemment la capacité d'absorption de la capitale. En vue d'éviter cette situation un schéma d'aménagement du territoire (Fig. 1) basé sur des études démographiques (Fig. 2) propose :

a/ La stabilisation de la population agricole autour du chiffre actuel par introduction de la réforme agraire de méthodes de cultures extensives et la mise en culture de nouveaux territoires (défrichage).

b/ absorption du surplus (croissance naturelle elle-même réduite à 2 % environ) par l'urbanisation : développement de 5 centres urbains en poles régionaux à partir de villes existantes (aujourd'hui la population urbaine ne compte que 1 800 000 habitants répartis entre la capitale et certaines agglomérations dont la population ne dépasse guère 50-60 000 habitants).

Le schéma insiste sur la nécessité de prévoir une distribution optimale de la population dans le pays avant tout aménagement du





Les normes d'habitabilité qui sont proposées par le plan comportent une série de dérogations en cas de réhabilitation ou d'interventions dans les zones surpeuplées.

Ces zones sont divisées en secteurs opérationnels avec un programme d'action comportant:

- a/ adductions d'eau, drainage, système de ramassage d'ordures, éclairage
- b/ maintien de certaines activités non-résidentielles - plus particulièrement de celles qui offrent des emplois,
- c/ préservation de la végétation existante, plantations
- d/ organisation de campagnes de nettoyage, d'entretien, voire d'embellissement.

Tout programme de construction par un promoteur sera soumis en consultations aux autorités et le programme de financement et de construction étant arrêté d'un commun accord.

Au cas de réalisations dites "ponctuelles" les plans des logements seront choisis à partir d'un catalogue de référence.

Tout développement ponctuel est conditionné par un plan parcellaire l'existence de l'aire envisagée.

Pour les zones centrales des plans d'urbanisme de détail prévoient la mise en valeur du patrimoine historique et la création de nouveaux pôles d'activité directement reliés au réseau de communication.

En attendant l'approbation, le schéma d'aménagement sert de document de référence pour toutes les mesures d'ordre urbanistique appliquées dans l'aire métropolitaine.

Le présent sommaire résume l'étude sur l'aire métropolitaine d'Addis-Abeba (Mai 1978) résultat d'un travail accompli au sein de la direction des affaires foncières et urbaines du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, par l'auteur de l'article.-

LEGENDES

Fig.1. Hypothèses démographiques concernant l'évolution de la population

Fig.2. Schéma de décentralisation régionale du pays.

Fig.3. et 4. Plan d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Addis-Abeba, prévu en plusieurs étapes le long d'une voie de chemin de fer existante. Partie Nord-Ouest: Addis Abeba - Kality, Akaki; partie Sud-Est: Debre Zeit Mojo, Nazret. Distribution de la population (en tiretés) location de l'industrie (segments) voies de communications; densités du trafic (tiretés épais= poids lourds, tiretés légers, véhicules légers)

Fig.5 Esquisse pour l'aménagement du centre de la capitale (Churchill Road).

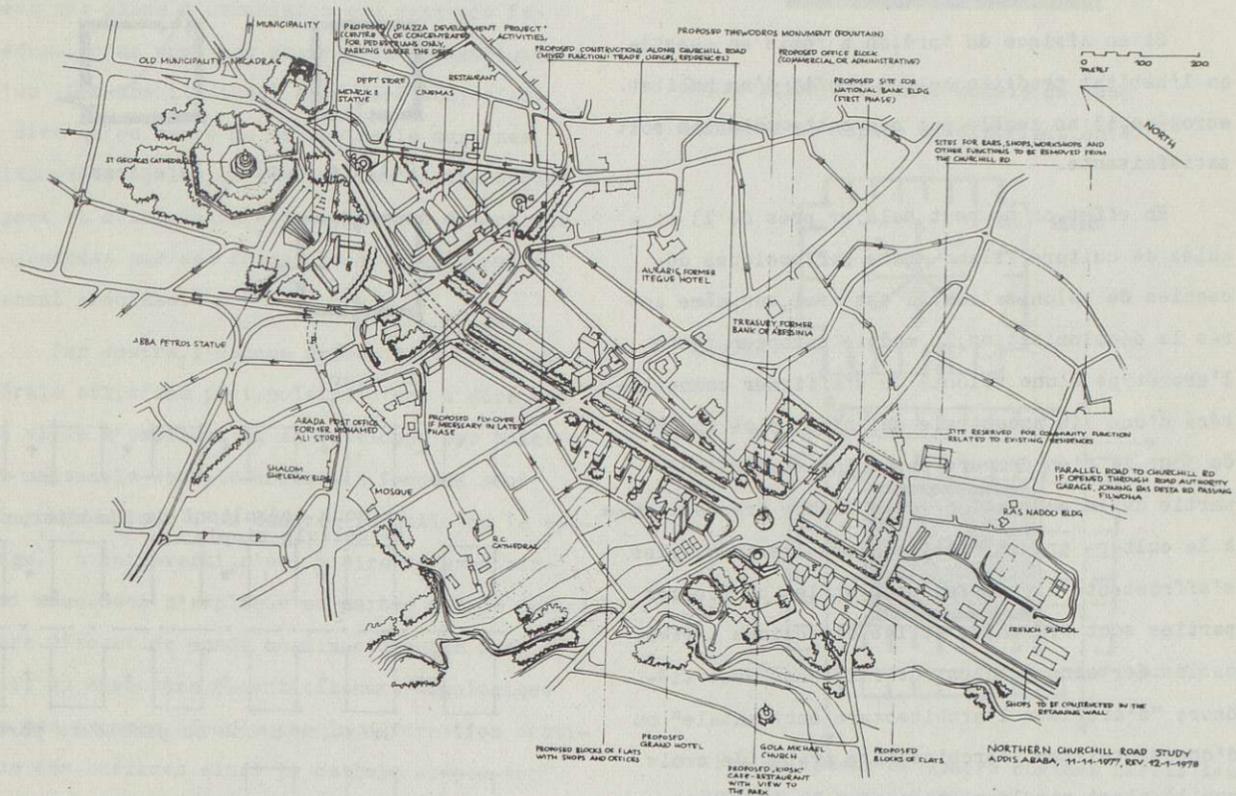


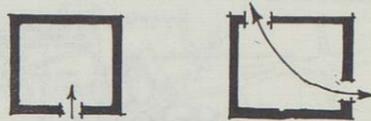
Fig. 5

VERS UNE ENTITE ARCHITECTURALE EN AFRIQUE DU NORD

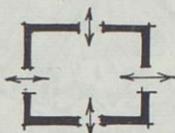
Si en Afrique du Nord, on a remis en question l'habitat traditionnel au profit d'un habitat européen, il ne semble pas que cette solution soit satisfaisante.

En effet, on ne peut balayer près de 13 siècles de culture Islamo-Arabe par quelques décennies de colonisation. Il est vrai, que, même après la décolonisation, le modèle européen reste l'archétype d'une volonté de s'affirmer comme libéré d'une vie ancestrale qui n'est plus au goût du jour, il n'en demeure pas moins vrai qu'une partie de la population reste encore très attachée à la culture traditionnelle. Alors les idéologies s'affrontent: il y a les pour et les contre, les parties sont tranchées et les directions irrévocables. Certains essaient de raisonner avec tiédeur; "d'arabiser l'architecture occidentale" ou d'occidentaliser l'architecture Arabe". Je crois que là n'est pas le problème, car toute architecture ou tout urbanisme sont générés par des concepts abstraits qui font partie de notre culture et, que la solution du problème ne peut se trouver dans une remise en question des formes elles mêmes ou des différentes compositions aussi astucieuses qu'elles soient, mais en essayant de définir justement ces concepts; en les prenant

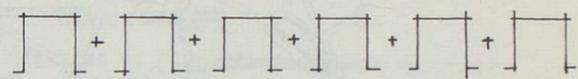
ELEMENTS DE BASE DE L'ESPACE URBAIN



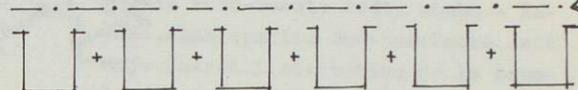
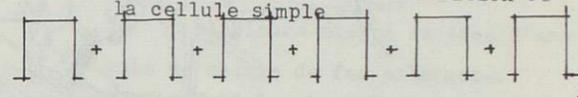
Cellule simple La chicane



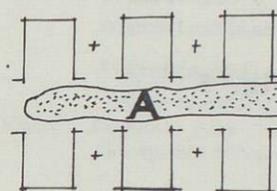
Le cour



Le souk résultant de l'addition de la cellule simple



Création d'une ou plusieurs portes

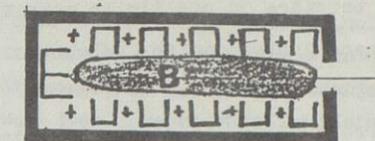


espace central commun

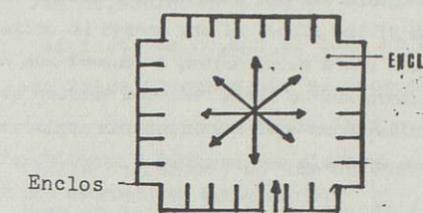
en compte, on pourra alors réaliser un habitat d'avenir en accord avec sa propre culture.

Nous, occidentaux, avons l'habitude de raisonner sur des axes; cela se traduit aussi bien dans nos plans d'urbanistes que dans nos façades... Pour nous les propriétés géométriques d'un lieu architectural sont strictes; c'est à dire qu'un carré ou un rectangle aura ses diagonales égales, qu'il aura ses quatre angles égaux et orthogonaux, etc..., que les directions engendrées par ses formes géométriques pures seront précises.

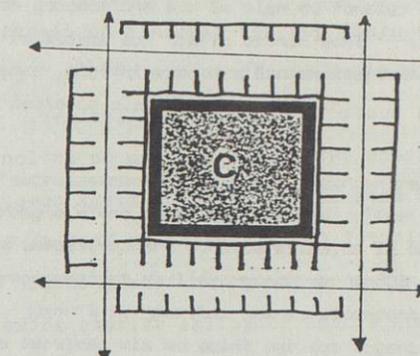
Par contre, l'espace Arabe d'une façon générale est, d'une part, polaire; c'est à dire que la ville s'explique et se développe par point: la maison, le souk, le koutab, le fondouk sont composés autour d'un centre (le patio ou le passage) et introverti, c'est à dire refermé sur lui même. Ceci s'explique en partie par le caractère discret du monde musulman, d'autre part du fait du caractère essentiellement topologique de ces espaces, générés par la déformation continue des surfaces. Ainsi la cellule simple sera constituée de quatre murs sensiblement orthogonaux et comportant une porte. La chicane comportera deux portes, en cassant la direction elle sera alors apte à permettre le passage. Lorsque les murs comportent plusieurs ouvertures, cet espace entraîne la convergence et par suite la polarité.



Répartition d'un même module de base autour d'un espace de distribution (B)



Enclos



Mise en réseau de quatre chaînes parallèles produit un espace central C "exclu" du système; cet espace se trouve par là même être apte à recevoir un certain nombre d'activités, qui ont des raisons de se cacher, de se mettre à l'abri.

La notion même du mur qui, chez nous, exprime une barrière ou une limite, comporte dans l'espace Arabe d'autres valeurs, comme la protection, la délimitation et l'exclusion; c'est à dire que les liaisons internes-externes sont limitées, voir absentes, tout mur amenant l'exclusion des activités se déroulant de part et d'autre. Ainsi, on est dans la ville ou hors de la ville par rapport au mur d'enceinte, on est dans la maison ou dans la rue, on est dans le souk ou hors du souk. Le mur comporte aussi une troisième notion : c'est un espace neutre, potentiel et support. Un mur nu est neutre aussi s'il est apte à recevoir des activités de part et d'autre ainsi que des éléments de décoration symboliques ou iconiques; de cette façon il prendra toute sa valeur significative.

Plusieurs autres conceptions ou notions pourraient être développées pour mieux comprendre le fond culturel des africains du Nord et ainsi permettre aux concepteurs, en tenant compte des orientations et des nouvelles valeurs actuelles qui se sont développées et qui ne sont pas contradictoires, de proposer un habitat en corrélation avec les valeurs culturelles non pas basées sur des archétypes formels "passésistes", ni sur des archétypes occidentaux transplantés, mais aussi en utilisant ce que nous avons essayé de définir d'une façon succincte précédemment.

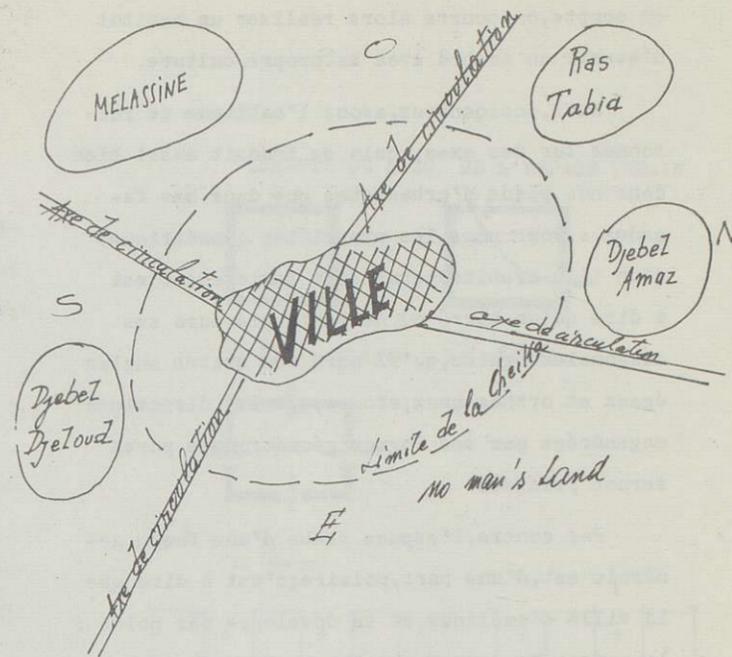


Schéma de développement de Tunis: la medina, la ville européenne et les agglomérations d'indigènes, séparées des axes de circulation

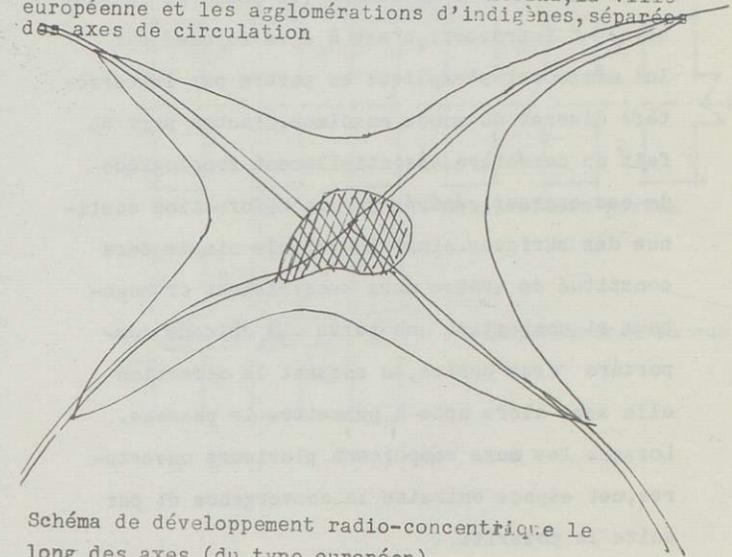


Schéma de développement radio-concentrique le long des axes (du type européen)

L'architecture du plus grand nombre.

/NOTES SUR LA SITUATION DE L'ARCHITECTE/

; Nous savons fort bien qu'on prétend un peu partout, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Hongrie que l'architecture est mauvaise parce que les architectes font mal leur travail. Il est évidemment impossible de nous justifier avec nos diplômes, mais ce qui est plus grave c'est que nous ne sommes guère convaincus de ce que nous faisons - ni même de ce que nous désirons faire.

Ce fut une autre histoire il y a 20 - 30 ans. A ce moment il fut facile de choisir parmi des modèles:

- Le Corbusier et les -C.I.A.M. par exemple,
- La Charte d'Athènes avec les commentaires de Le Corbusier de 1957., le rapport Barlow, la loi sur les villes nouvelles anglaises conçue à partir du plan du grand Londres d'Abercrombie,
- Le projet de Broadacre City de Frank Lloyd Wright,
- Les enseignements de Geddes et le livre de Lillenthal sur le plan régional de Tennessee..

Nous nous sommes préparé avec enthousiasme de mettre en pratique une architecture flexible pour satisfaire aux exigences du plus grand nombre en faisant appel aux techniques de production en masse.

Nous nous attendions à voir le développement d'un d'un urbanisme libéré des contraintes de la spéculation foncière et à l'établissement de la priorité du trafic collectif sur la voiture individuelle.

Pendant les dernières 30 années nous avons construit plus que jamais dans le monde. L'aspect des choses s'est

transformé et si nous ne pensons guère à la partie de l'humanité distancée par cette évolution, qui est sans doute considérable, nous pouvons même prétendre que les hommes n'ont jamais vécu aussi bien qu'aujourd'hui.

Cependant tout le monde reste insatisfait avec notre production.

Les méthodes industrielles récentes nous obligent à concevoir une architecture de plus en plus schématique, qui est rapidement dépassée par les changements dus à l'accélération du rythme, de la vie. Il suffit de faire ici allusion aux immeubles préfabriqués d'une dizaine d'étages, dit "de hauteur moyenne" ainsi qu'aux conditions imposées par certaines entreprises à leur coopération, ce qui contraint l'architecte à intégrer des éléments de structure chers et peu économiques à son projet.

Nos conceptions sur le plan du foncier ainsi que celles relatives aux trafic urbain sont fixées par des hommes, d'affaire, ou des économistes, même dans les pays à économie planifiée.

L'accroissement exagéré de la concentration urbaine s'accompagne d'une dépense d'énergie accrue et de frais d'investissement considérables, de la pollution de l'environnement et de l'émergence de problèmes sociaux inconnus jusqu'à ce jour. Les hommes dépendent de plus en plus de services mis au point par des organismes et ils sont obligés de faire appel pour de nouveaux services à de nouveaux organismes.

Etant donné qu'il est plus facile de franchir les étapes de l'évolution technologique que celles de la société, l'évolution de l'homme ne tient plus le pas avec celle de la technique. ;

L'accroissement de l'échelle des besoins entraîne un accroissement exponentiel des facteurs en interaction constante. L'approche globale des phénomènes cède le pas à la réglementation minutieuse et tatillonne.

Pour l'ensemble de ces raisons, la presse et l'opinion publique se sont formées une opinion désavantageuse de ,

nos prestations. En face de la littérature qui a diffusé les modèles de jadis, s'est constituée une contre-littérature illustrée par René Dumont, Christofer Alexander, Lionel Brett ou Shad Woods et les articles critiques de la presse française qui pointent sur les causes de l'échec, chèrement payé par les contribuables.

Nous savons pourtant que grâce au flux accru des informations nos connaissances se sont considérablement développées.

Nous savons que les règlements régissant nos villes -bases de notre culture actuelle ; ne peuvent être conservés car ils ne rendent possible que la réalisation de zones industrielles, de zones centrales et de bureaux et de zones industrielles, toutes isolées.

Nous savons également qu'il est impossible d'éviter la croissance urbaine et qu'elle est souvent souhaitable, car il est impensable de garantir un certain nombre de services sans un minimum de concentration. Nous savons qu'à cet égard la circulation aisée est déterminante et que l'emploi généralisée de la voiture individuelle nous détourne du but à atteindre.

¶ Nous connaissons les défauts inhérents aux immeubles dits de "hauteur moyenne" -les frais multiples engendrés par les contraintes structurales et de sécurité, l'entretien et la gestion. Réparations et travaux de rénovation ne peuvent être effectués que par des entreprises importantes. L'extension et la transformation des appartements est impossible. Les programmes qui sont à la base de ces ensembles proposent quelquefois des densités nettes modestes, mais qui de 300 personnes/Ha s'élèvent finalement à 800 p./Ha du fait des parking, des équipements, des installations réclamées par les divers services! ; La presse s'en prend ensuite à ces "déserts bétonnés" et crie au scandale! Il est insupportable de vouloir faire supporter la responsabilité de cet état de fait à LE CORBUSIER et à la CHARTRE D'ATHENES. Ni les banquiers, ni les commanditaires des ouvrages ne peuvent se couvrir des lambeaux de la Charte en citant la première partie de l'énoncé sur l'occupation du sol et en oubliant la deuxième qui recommande la construc-

tion en hauteur POUR QUE LES HABITANTS DE LA VILLE ACTUELLE PUISSENT AVOIR ACCES A LA NATURE DE LA MEME MANIERE QUE LES HABITANTS DES CITES MEDIEVALES QUAND ILS FRANCHISSAIENT LES PORTES DE L'ENCEINTE.

Nous savons également qu'il faut ajouter aux couts sociaux d'une densité excessive l'implantation de maisons "secondaires" à la campagne, causes de la destruction de sites et de paysages!

Si tout ce que nous faisons est devenu tellement problématique quel pourrait être notre point de vue?

Une des alternatives consiste à se dire que nous savons que ce que nous faisons est mauvais et sachant qu'on ne peut faire autrement - nous continuons comme précédemment. L'architecture étant un métier pragmatique il faut l'exercer comme on le peut. De plus on ne sait jamais

si un changement nous avancerait loin! Nous savons fort bien que le contraire d'une bêtise n'est pas forcément la sagesse! Si nous arrêtons la production de voitures, si nous nous lancerions dans la construction massive de pavillonnaires ou si nous abandonnerions la décision à la volonté changeante des habitants, nous n'aurions guère plus d'espoir! Pourtant la tentation est grande d'adopter une seconde alternative: une maladie propre aux sociétés de consommation est de se débarrasser des objets. Aux U.S.A on abandonne les centres urbains. Et nous ne nous apercevons pas que ni la ville, ni la maison ne constituent un objet de consommation!

Nous sommes probablement d'accord pour trouver une solution entre ces deux positions extrêmes!

Il existe, un courant qui propose de nous concentrer sur la recherche et l'enseignement jusqu'à ce qu'une équipe nous révèle ce qu'il faut faire et comment. (Tout particulièrement sous un régime socialiste ou là où il n'y en a pas, on prétend qu'il y en aura)

Certains vont plus loin ; en proposant de terminer nos travaux et de ne recommencer qu'au moment où des certitudes auront été établies.

On ne peut faire plus que ce que Lionel Brett ou Shadrach Woods ont tenté de faire: définir les symptômes de la maladie:

1. Les recherches fondamentales.

Signalons qu'elles sont très coûteuses et n'apportent un bénéfice réel qu'à ceux qui occupent un statut social correspondant.

Sur le plan de l'application, les lieux où l'on conserve les informations sont souvent les cimetières de celles-ci. Sur ce terrain les universités ou les sociétés savantes dont les cours sont de moins en moins fréquentés, peuvent rendre un service appréciable.

Il n'est pas sûr que les résultats de la recherche, "in vitro" vérifient la pratique opérationnelle. L'application de certaines idées met souvent une décade et ce n'est qu'après, cette période que nous sommes à même de tirer quelques conclusions, compte-tenu de prémisses basées sur des informations souvent dépassées.

2. L'architecture est en crise entre autres parce que nous nous construisons trop et pour cette raison même nous avons commis une série d'erreurs. Il fallait toujours construire plus que ce qu'on était en mesure de construire. De ce fait l'entrepreneur acquit une position de force, le public, le concepteur étant en position d'infériorité. Au lieu d'être guidés par l'idée ce qu'on devait faire nous étions réduits à nous adapter à ce que l'on fait.

3. Nous possédons des outils analytiques et des paramètres. Une partie de ces données peut être déterminée d'une façon exacte (climat, géologie, écologie etc.) une autre qui a trait à la sécurité, au sentiment, de privauté, beaucoup moins.

Nous possédons des modèles par trop simplifiés pour pouvoir imaginer l'avenir. Nous émettons toutes réserves sur les prévisions des futurologues. Les données chiffrées possèdent cette particularité qu'elles

exercent un pouvoir magique sur les bureaucratie et sur mes gouvernants, qui s'en servent pour leurs finalités. Leur influence peut se comparer à celle qu'a eu la langue latine au moyen-âge. En nous servant de l'ordinateur nous pouvons, déclencher un flux d'informations pseudo-scientifique.

Que faire?

-accepter les tendances et aider à leur développement,

-choisir une alternative que nous préférons individuellement,

-adopter la position qu'il n'est guère important de savoir ce que l'on doit faire, mais par contre connaître ce que l'on ne doit pas faire.

On ne répétera jamais suffisamment qu'il nous faut opérer avec des systèmes ouverts. Essayons de décider le minimum, juste assez pour que les décisions ne soient pas prises trop tardivement. Laissons la génération future des alternatives pour la poursuite des opérations. Un de nos maîtres à l'école affirmait à sa dernière conférence que la transition est plus importante pour l'homme contemporain que le but final. Nous sommes, suffisamment nombreux à penser qu'il n'existe pas d'âge d'or mais uniquement des époques qui se relayent.

Le fait, primordial qui se dégage de nos constatations nous indique que les systèmes par trop complexes, les concentrations excessives, les densités trop élevées, l'accroissement du nombre des voitures créent une suite incalculable de problèmes et une note lourde à payer par la société. Nous sentons surgir en nous la soif de la simplicité, le réalisme biologique, le désir d'un contact avec la nature et peut être la tentation de tout jeter par bord. Je ne désire guère adopter la solution opposée mais je constate que les acrobaties des ingénieurs ou les systèmes de conditionnement ne représentent plus l'objectif à atteindre en priorité. Désormais l'architecte ou l'urbaniste le plus capable est celui qui au lieu de résoudre n'importe quel problème est à même d'en éviter certains!

ENGLISH SUMMARY

Present number is dealing with several aspects of housing and planning in developing countries. Ch. POLONYI hungarian architect and planner is giving an account on recent work done mainly in some african countries. A series of projects and realisations are presented in order to show the authors planning philosophy consisting in meeting a variety of needs and available resources according to:

- 1/ the different climatic and geographic determinants,
- 2/ the stage of social development
- 3/ the hierarchical grade of the character of the settlement,
- 4/ the already existing settlement pattern, the availability and cost of urbanized land and services,
- 5/ the cliental groups:
 - a/ the new arrival, from a rural background
 - b/ the immigrant whose safety include his self-reliance on communal effort and who prefers bigger plot suitable for gardening for the town-market,
 - c/ the unemployed or temporarily employed who needs mobility (the hard core of the urban slum)
 - d/ the low-wage earner or salaried persons who represent the low middle and middle class (who can be fitted into the conditions of the World Bank projects),
 - e/ the young educated class, essential in the bureaucratic, commercial and technical activities,
 - f/ and "high circles" .
- 6/ The way of production.

A series of considerations - which call for a great diversity of solutions, some of them illustrated in present article.

The PLANNING aspect of this philosophy is elucidated in the METROPOLITAN AREA STUDY FOR ADDIS-ABEBA. It is a well known fact that Abyssinia is climatically, topographically ethnically, politically isolated country. Its existence and development depends wether a link can be maintained with one of the three ports: Djibouti, Massaooua or Assab. A general plan on national scale has recently endorsed a territorial decentralization in order to cope with a demographic problem of a very acute character: urban congestion in the Addis-Abeba zone.

The planners proposal is related to urban decentralization

through creation of five secondary centers on a linear axis following existing railway line. A maximum absorption capacity is proposed (for 2000) on the assumption that growth through immigration (from rural areas) can be greatly reduced and eventually brought to stop (through creation of new regional poles) in about 10 years.

The planning proposal ties any development in the area to the existence of necessary infrastructures - an essential condition for a more balanced and healthy growth or rehabilitation.

J. P. GUEZ, french architect and engineer deals with some particular aspects of urban settlements in North-Africa. He analyse the generating principles of traditional urban cores and the main options confronting urban planners today in the area: conservation of the specific pattern or radical change in the spirit of our consumer society.

In " ARCHITECTURE IN A CONGESTED WORLD" (Architecture et le grand nombre) C. POLONYI presents a series of reflections on evolution of architecture during the last decades.

Is the Athens Charter really responsible for urban decay? The author insists on a general misunderstanding on the meaning of the Charter which is amply diffused by mass-media to-day. He calls also for a more detailed analysis of the phenomenon of urban decay, due in his opinion to more and more complex situations arising from steady growth of our material means: vehicles (private), gadgets of every kind, increasing surface of infrastructures. Environmental control, as advocated in the fifties (or before the war) seems impossible to achieve. The civilisation of the "greater number" confronts the architect and planner with the question: to be or not to be..

In his conclusion, Polonyi favours an evolutive strategy a "progressive action in the frame of essentially conservative administrations" .-

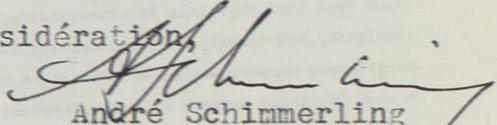
The author refers to some pioneering work done in that direction by Patrick Geddes, Christopher Alexander, Lionel Brett, Shadrach Woods - and some well known reporters of the french press (les contestataires).-

le 15 Février 1979.

Cher Lecteur,

Notre publication a pour but de stimuler les échanges d'idées sur le plan international en matière d'architecture et d'urbanisme. A ce titre elle est avant tout un instrument d'échange d'idées. Pour cette raison même le comité de rédaction accueille avec le plus grand intérêt toute suggestion, proposition ou critique concernant les prises de positions présentées dans nos colonnes. Nous avons été et nous continuerons à rester une publication ouverte à la coopération de ses lecteurs.

Nous vous remercions d'avance pour toute initiative - de quelque ordre que ce soit - que vous pourriez prendre sur ce plan de la coopération et nous vous prions de croire, cher Lecteur, à nos sentiments de parfaite considération.



André Schimmerling

de la part du comité
de rédaction.-

BIBLIOGRAPHIE

ARCHITECTURE DE SURVIE par Yona Friedman. Edit. Casterman Paris 1978. 171 p. Illustrations.

Yona Friedman se place résolument dans la perspective de l'appauvrissement général de la planète. Quatre options nous sont ouvertes:

- arrêter la croissance de l'humanité,
- réduire le standard de vie (en Occident) +
- continuer à nous comporter comme nous l'avons toujours fait et en même temps préparer l'adaptation à l'appauvrissement général de la planète,
- essayer de cloisonner la planète pour que chaque région puisse suivre le schéma qui lui convient.

C'est la troisième hypothèse qui retient l'attention de l'auteur: il s'agit de continuer la politique de développement en se préparant à accepter l'idée de l'appauvrissement. Sur le plan de l'habitat cela équivaut à construire moins et à apprendre à habiter autrement. L'auteur estime que l'époque du gigantisme urbain est arrivé à son terme. L'époque de "pauvreté" succédant à une période intense de gaspillage, peut déboucher sur la redécouverte de la solidarité humaine.

Les bidonvilles du tiers-monde constituent à cet égard un exemple positif dans la mesure où elles matérialisent la coopération active entre habitants - en opposition flagrante avec nos métropoles gouvernées par des bureaucraties souvent au bord de la faillite. Friedman s'attache à dessiner les contours d'un urbanisme basé sur des "villages urbains" faisant partie intégrante de villes fédérées. Les alvéoles individuelles et les équipements collectifs disposés sur les nappes successives d'une structure spatiale seraient flexibles et évolutives.

L'ouvrage de Friedman met en relief deux faits d'importance:

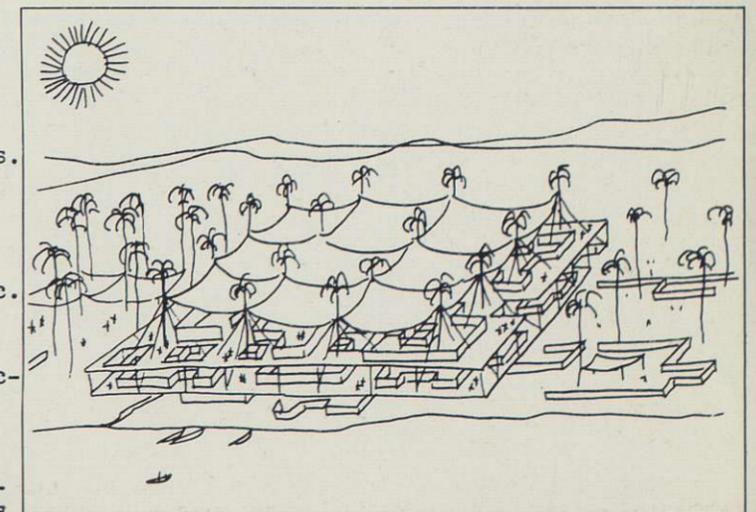
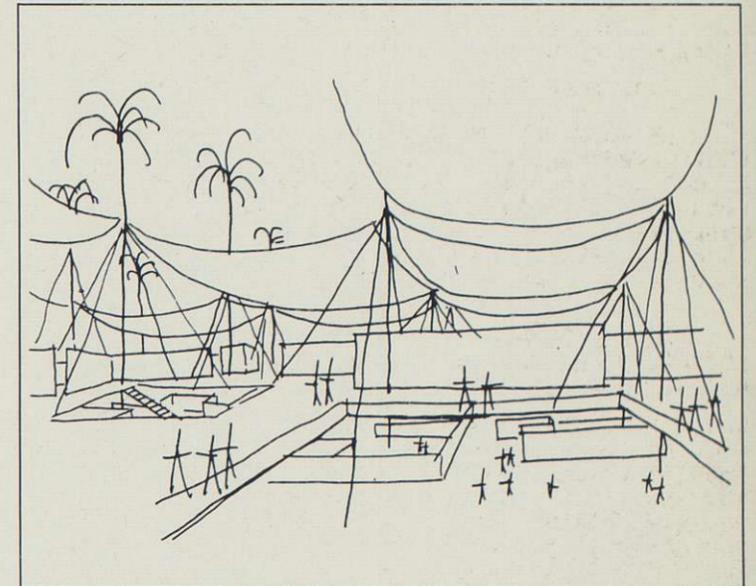
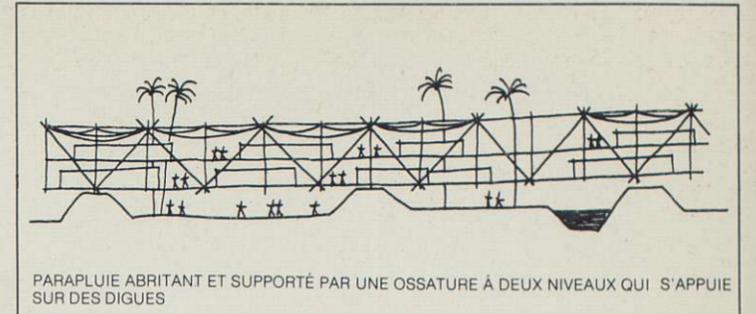
- a/ la nécessité où nous nous trouvons d'améliorer nos formes d'organisation urbaine (et rurale, bien entendu),
- b/ de recherches des formes de construction moins onéreuses de tout point de vue en même temps que plus flexibles, ouvertes à la création collective des habitants.

A.S.

ENTRETIENS SUR L'ARCHITECTURE par A.J. Dunoyer de Segonzac. Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy.

Une somme de connaissances utiles en cinq volumes: esthétique de l'architecture, les éléments du jeu architectural, l'organisation des éléments, les accents architecturaux (éclairage, couleur, texture), urbanisme opérationnel.

L'auteur situe cet ouvrage dans une perspective pédagogique: les notes rédigées par l'auteur sont destinées



à servir de base d'informations aux étudiants qui sont sollicités à les illustrer par des exemples et à les discuter en présence d'enseignants de diverses disciplines, avant de proposer une synthèse.

L'originalité de l'ouvrage réside également dans le fait que son auteur introduit dans son exposé des éléments variés empruntés à la psychologie de la perception, à la sociologie urbaine, à la théorie des structures, un ensemble de données qui permettent de saisir l'architecture sous un éclairage nouveau

ECOLES D'ARCHITECTURE

Une série de travaux de fin d'étude ont été consacrés récemment à des problèmes d'habitat dans le tiers monde au sein des écoles d'architecture.

Nous nous bornons à citer les suivants:

LE SOUF: ALTERNATIVES DE DEVELOPPEMENT ADAPTE. (Unité Pédagogique d'Architecture de Montpellier). Principaux thèmes: désintégration de l'habitat rural groupé en Algérie, essais d'adaptation de technologies appropriées à partir de l'utilisation de matériaux locaux, libération de la dépendance vis à vis des ressources étrangères. (I. Liaropoulo et N. Benessaiah)

LE PHENOMENE DE MODELISATION DE L'HABITAT TRADITIONNEL. Etude de l'habitat traditionnel en Afrique Occidentale. (Ecole d'architecture de Marseille-Luminy)

Thèmes: essai, d'anthropologie de l'habitat traditionnel, incidence des conditions physiques et humaines qui "modèlent" le logement et inversement influence du milieu bâti sur le comportement d'individus dans une société en pleine mutation. Etude critique de solutions courantes, propositions, projets opérationnels. (Kpodar Ekoué, Edmond Maxwell)

APPROCHE DE PLANIFICATION PHYSIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN EN ALGERIE (Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy).

Thèmes: étude d'un secteur rural, application d'une méthode appropriée en vue de la création d'équipements nécessaires à une population agricole par une action conjuguée des autorités et des collectivités concernées. (M. Sahraoui)

*

* *

PARUTION D'UN BULLETIN D'INFORMATION PEDAGOGIQUE

Le Bulletin d'Information Pédagogique de l'Ecole Spéciale d'Architecture nous informe que la publication devient hebdomadaire et qu'elle contiendra désormais des informations sur d'autres établissements d'enseignement en France.

Abonnement pour 30 numéros par an: 100 Frs. Etudiants: 60.-Frs.-Ecole Spéciale d'Architecture, 254 Bd. Raspail. Paris 14^{ème}.

Errata. (No 4.78 p.25) L'auteur du projet pour Marcinelles est M. Paul Petit et non pas M. B. Vellut.-

FORMES D'HABITAT EN AFRIQUE OCCIDENTALE

